



ANNEXE 20

CONDUITE A TENIR EN CAS DE PROBLEME DE SANTE ET/OU EVENEMENT GRAVE

Lors de l'admission de M _____
Il est important de déterminer la conduite à tenir par les professionnel(le)s soignant(e)s en cas de problèmes de santé graves et, malheureusement en cas de décès.

Je soussigné M _____

- En tant que proche
- En tant que référent familial
- En tant que personne de confiance

Désire être informé rapidement dans les cas suivants :

- Hospitalisation
- Problème de santé grave
- Problème de santé grave avec mise en jeu du pronostic vital
- Décès

- De jour comme de nuit à n'importe quelle heure
- Seulement à partir de _____ heures du matin et jusqu'à _____ heures le soir

Aux coordonnées téléphoniques suivantes : _____

Ces choix seront également notés dans le dossier de soins du résident concerné avec les numéros de téléphone d'appel

Fait à Cérilly, le

Signature